

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 Avril 2021 à 17 H 00

Le huit Avril deux mille vingt-et-un, à dix-sept heures, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 2 Avril 2021.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Dix-sept) :

M. Marc DELEIGUE, M. Stéphane ROBERT, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Caroline MUSCELLA, M. Pascal DANCETTE, Mme Marie-Thérèse MORAND, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, M. Yves DELORME, M. Jean-Marc PALLET, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX

Absents au moment du vote (deux dont deux pouvoirs) :

Mme Marine MATA donne pouvoir à Mme Marion CHOFFEL
Mme Corinne CHABORD donne pouvoir Mme Lucie DANCETTE

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

Délibération N° 2021. 009 : Affectation du résultat

M. le Maire propose de procéder à l'affectation du résultat qui vient d'être constaté dans le Compte Administratif.

Dans le cadre de cette opération, il convient de reprendre l'ensemble des résultats de la manière suivante :

Détermination du résultat de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2 221 949.58 €
Dépenses de fonctionnement	1 462 228.75 €
Excédent de fonctionnement	759 720.83 €

Résultat de fonctionnement antérieur reporté 2 372.43 €

Résultat à affecter 762 093.26 €

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement

Recettes d'investissement	916 448.49 €
Dépenses d'investissement	992 315.68 €
Déficit d'investissement reporté	- 75 867.19 €
Déficit d'investissement antérieur reporté	- 49 392.98 €

Résultat Reporté Budget Annexe Verrière 7 890.00 €

Déficit d'investissement cumulé - 117 370.17 €

Le résultat cumulé de fonctionnement de l'exercice 2020 est de 762 093.26 € (Compte 002).
La proposition d'affectation est la suivante :

Recettes d'investissement : 1068	600 000.00 €
Report à nouveau en section de fonctionnement :	162 093.00 €
Autofinancement prévisionnel :	327 748.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **APPROUVE** l'affectation du résultat 2020 tel que défini ci-dessus



Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 8 Avril 2021

Le Maire
Maro DELEIGUE

Affichage le 30 avril 2021